



DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle autorité environnementale
5, place Jules Ferry
69 006 Lyon

Belleville,
Le 10 janvier 2019

Objet

Modification du PLU de
Fleurie – Examen au
cas par cas

Dossier suivi par
Pauline MANACH

[p.manach@ccsb-
saonebeaujolais.fr](mailto:p.manach@ccsb-saonebeaujolais.fr)

N/Ref
C2019-PM9

PJ
Projet de
modification du PLU
Délibération et
fiche cas par cas

Madame la Directrice,

Par délibération du 21 décembre 2017, il a été prescrit la modification n°1 du PLU de Fleurie, avec pour objet principal de lever le périmètre de gel sur la zone AUa et de préciser les conditions d'urbanisation de cette zone.

Je sollicite un examen au cas par cas du dossier en amont de l'enquête publique.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous faire parvenir l'ensemble des pièces relatives à ce projet de modification du PLU, la délibération de prescription ainsi que la fiche d'examen au cas par cas.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à ces projets, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes sincères salutations.

Le Président,
Bernard Fialaire